

Berne, le 21 décembre 2018

Par courriel aux institutions de prévoyance

## Enquête sur la situation financière au 31.12.2018 : informations préalables

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir participé au recensement des données au 31 décembre 2017. Grâce à votre contribution, nous avons pu présenter dans le <u>rapport sur la situation</u> <u>financière</u> une vue d'ensemble à jour de la situation financière du système de la prévoyance professionnelle en Suisse.

La prochaine enquête, à savoir l'« Enquête sur la situation financière des institutions de prévoyance au 31 décembre 2018 », approche à grands pas. Pour que vous puissiez vous y préparer, nous souhaitons d'ores et déjà vous fournir quelques informations, notamment sur le calendrier.

## Etendue de l'enquête

L'enquête de cette année ne diffère du <u>recensement de l'année passée</u> que par trois compléments ponctuels aux questions. Les institutions de prévoyance appliquant le système de la capitalisation partielle devront désormais indiquer le taux de couverture actuel selon le plan de financement prévu (question 2.4 c). De plus, pour les caisses en primauté des cotisations, il est désormais demandé, à la question 3.1.1, si elles appliquent un taux de conversion global à la totalité de l'avoir de vieillesse ou deux taux de conversion distincts, l'un pour la part obligatoire et l'autre pour la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse (splitting). Aux questions 3.5 à 3.8 concernant les taux de conversion, il faut continuer d'indiquer un taux mixte en cas de splitting (par ex. pondéré en fonction de l'avoir de vieillesse correspondant) ; ces questions sont désormais posées également aux institutions de prévoyance semi-autonomes et à celles qui disposent d'une réassurance complète.

#### Calendrier

L'enquête a lieu en janvier et février. Nous vous prions de saisir vos données sur le portail de la CHS PP d'ici au **28 février 2019**.

Vous recevrez les données d'accès et toutes les informations nécessaires à cette fin dans le courant du mois de janvier.

Ce délai est impératif : si les comptes annuels définitifs de votre institution de prévoyance ne sont pas encore disponibles au 28 février, nous vous prions d'indiquer des chiffres provisoires là où c'est nécessaire.

### Particularités techniques

Vous verrez apparaître dans le questionnaire électronique les réponses fournies la dernière fois. Pour vous faciliter la tâche, certains champs sont même préremplis : vous ne devez

alors intervenir que si la situation a changé au sein de votre institution de prévoyance. Si les indications fournies pour 2017 étaient manifestement erronées, la CHS PP a par ailleurs déjà apporté une correction. Vos réponses sont à nouveau soumises à un contrôle de plausibilité immédiat.

Une fois le guestionnaire terminé, vous recevrez un courriel vous confirmant la bonne réception. Vous pourrez en outre toujours télécharger un fichier PDF reprenant les données saisies et quelques chiffres clés calculés par le système.

Ces chiffres-clés servent uniquement à évaluer le risque systémique dans le cadre du rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance. Sur cette base, les risques spécifiques aux institutions de prévoyance individuelles ne sont pas complètement estimables. L'appréciation des risques d'une institution donnée est de la responsabilité de son organe suprême, compte tenu des recommandations de l'expert en matière de prévoyance professionnelle.

## Publication du rapport sur la situation financière par la CHS PP

Les résultats de l'enquête seront publiés le 14 mai 2019 dans un rapport de la CHS PP. Celui-ci ne contiendra aucune indication concernant les institutions de prévoyance prises isolément.

## **Questions et support**

Nous sommes à votre disposition pendant toute la durée de l'enquête. N'hésitez pas à adresser vos questions à risk@oak-bv.admin.ch ou à composer le 058 464 37 40.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations et vous souhaitons de joveuses fêtes et bon départ en 2019.

# Stefan Eggenberger / Marcel Wüthrich / Simone Stahl

Risk Management

Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP Seilerstrasse 8 3011 Berne

Tél. +41 58 464 37 40 Fax +41 58 462 26 96 risk@oak-bv.admin.ch

P.S.: Vous recevez cet e-mail car votre adresse électronique nous a été communiquée dans le cadre de l'enquête sur la situation financière. Si vous n'êtes pas personnellement responsable de compléter le questionnaire sur la situation financière, nous vous prions de transférer cet e-mail à la personne concernée. Merci!